

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 006/2025

	Séance du :	Lundi 03 février 2025
	Date de convocation :	Mardi 28 janvier 2025
Nombre de conseillers	Date d'affichage du tableau :	Lundi 10 février 2025
- en exercice	10	L'an deux mille vingt-cinq, le trois février à vingt heures
- présents	9	Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, dans la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de M. Claude MERCIER, Maire
- votants	9	
- absents	1	
- exclus	0	

Etaient présents : Claude MERCIER, Julien CARNOT, Anthony HAREL, Audrey GRANDCLEMENT, Caroline AUGÉ-CHEVASSUS, Benjamin SEVESSAND, Sandrine GIROD, Jean-Christophe LEONARD, Grégoire JUBERT
Absents excusés : Marie-Anne LE METAYER,

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Grégoire JUBERT

OBJET : MAPA 2024-01 MO – Attribution partielle du marché public pour la construction d'un bâtiment intégrant une salle polyvalente et un bureau d'information touristique

Vu le Code des Marchés publics,

Suite à la publication du marché public pour la construction d'un bâtiment intégrant une salle polyvalente et un bureau d'information touristique à La Pesse

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 31 janvier 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et avec 10 voix Pour

- **ATTRIBUE** le marché aux entreprises selon le tableau ci-dessous,

LOTS N°	ENTREPRISES RETENUES	MONTANT HT
01 : Désamiantage / Déconstruction	PBTP & DEMOLITIONS ZI Rue de Sodetal 25870 DEVECEY	46 734.40 €
02 : Terrassement / VRD	JURA SUD TERRASSEMENT PAYSAGE Les Brasselettes 39360 JEURRE	36 990.83 €
03 : Gros œuvre	FELIX BARONI SAS 29 Route de Saint-Claude 39360 CHASSAL-MOLINGES	228 105.17 €
04 : Charpente bois / Couverture bac acier	MARILLER SAS 30 Chemin de la Barbuise 39270 ORGELET	264 353.01 €
05 : Menuiseries extérieures aluminium	CANIER SAS 801 Rue de l'Ange 01100 BELLIGNAT	98 424.00 €
09 : Revêtements sols durs / Chapes	ETS SCHIAVONE 210 Rue Paul Seguin 39570 MESSIA SUR SORNE	35 571.76 €
12 : CVC / Plomberie	PICARD SAS ZA d'Etables 39200 SAINT-CLAUDE	79 987.25 €

Envoyé en préfecture le 07/02/2025

Reçu en préfecture le 07/02/2025

Publié le - 7 FEV. 2025

ID : 039-213904139-20250203-006_2025-DE



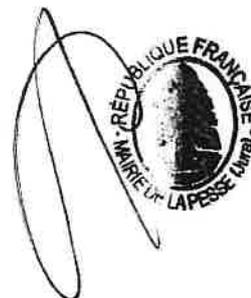
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes d'engagement avec les entreprises retenues.
- **DÉCIDE** d'entamer une procédure de négociation pour les lots suivants :
 - 06 : Menuiseries intérieures / Doublages
 - 07 : Doublages / Cloisons / Peintures
 - 10 : Revêtements sols collés
 - 11 : Electricité
 - 13 : Aménagements paysagers
- **DÉCIDE** de lancer une consultation directe pour le lot 08 : Projection acoustique, infructueux.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ces démarches.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance



**Le Maire,
Claude MERCIER**



Envoyé en préfecture le 07/02/2025

Reçu en préfecture le 07/02/2025

Publié le - 7 FEV. 2025

ID : 039-213904139-20250203-006_2025-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 008/2025

		Séance du :	Lundi 03 février 2025
		Date de convocation :	Mardi 28 janvier 2025
Nombre de conseillers		Date d'affichage du tableau :	Lundi 10 février 2025
- en exercice	10	L'an deux mille vingt-cinq, le trois février à vingt heures	
- présents	9	Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, dans la salle de réunion de la	
- votants	9	Mairie, sous la présidence de M. Claude MERCIER, Maire	
- absents	1		
- exclus	0		

Etaient présents : Claude MERCIER, Julien CARNOT, Anthony HAREL, Audrey GRANDCLEMENT, Caroline AUGÉ-CHEVASSUS, Benjamin SEVESSAND, Sandrine GIROD, Jean-Christophe LEONARD, Grégoire JUBERT

Absents excusés : Marie-Anne LE METAYER,

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Grégoire JUBERT

OBJET : Organisation de la vente aux enchères des matériels et équipements du bâtiment communal
Relais des Skieurs

Concernant l'opération vide-relais, les élus ont sélectionné le mobilier et autres matériels qui seront conservés par la commune pour réutilisation.

Les associations ont pu venir voir le samedi 1^{er} février ce qui pourrait les intéresser dans leurs activités. Néanmoins, il est proposé de juger ce qui convient d'inscrire pour la vente aux enchères, sachant que les recettes permettront d'équiper à neuf le coin cuisine de la salle polyvalente. Un RDV est prévu le lundi 3 février pour sélectionner ce que les associations pourront effectivement prendre. Elles devront venir récupérer leurs biens le samedi 8 février.

Les élus se reverront le samedi 15 février pour stocker ce qui doit l'être jusqu'à la fin des travaux. Au niveau de l'office du tourisme, la communauté de communes a accepté d'intégrer à la vente ce qui pourrait être récupéré en matériaux dans l'office du tourisme.

La vente aux enchères se tiendra le jeudi 20 février, l'équipe du commissaire-priseur viendra préparer les lots le lundi 17 février. Une information sera faite par voie d'affichage et publication dans la presse.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de mandater le commissaire-priseur.

Ainsi, le Conseil Municipal, avec 9 voix Pour,

- **DÉCIDE** la vente aux enchères des matériels et équipements du bâtiment Relais des Skieurs,
- **AUTORISE** la SAS Véronique MONNET, Commissaire-priseur, à organiser la vente aux enchères pour le compte de la commune,
- **AUTORISE** le Maire à signer le mandat de vente.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 06/03/2025
Reçu en préfecture le 06/03/2025
Publié le - 6 MARS 2025
ID : 039-213904139-20250303-008_2025-DE

